



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

21 août 2019

Femmes en politique

Succès des femmes lors de l'élection à la Constituante de 2018

Plus de candidates, plus d'élues, plus de femmes au sein du Bureau et dans les commissions thématiques : la Constituante se singularise par des proportions de femmes plus élevées que lors de la dernière élection au Grand Conseil en 2017. En revanche le taux d'élection des candidates reste largement inférieur à celui des candidats.

L'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) a analysé la Constituante et ses organes du point de vue du genre et publie un rapport à ce sujet. Plus d'un tiers des membres de la Constituante sont des femmes. Cette proportion devrait constituer un objectif pour les prochaines élections communales et cantonales.

Avec 38.9% de femmes, la proportion de candidates à la Constituante a été nettement supérieure à celle qui a prévalu lors de la dernière élection à la députation, en 2017 (27.2%). C'est même la première fois que la part des femmes candidates a été aussi élevée. Concernant les élues (33.1%), leur proportion est nettement supérieure à celle de la députation (19.2%). Ce seuil symbolique d'une femme sur trois élu-e-s n'avait jamais été atteint jusque-là. Au sein du Bureau et dans les commissions thématiques également la part des femmes est importante : le collège présidentiel est à moitié féminin puisque composé de deux femmes et deux hommes ; et sur les 20 postes de dirigeant-e-s de commission, six sont occupés par des femmes, soit 30%.

Le taux d'élection (pourcentage d'élue-e-s divisé par le pourcentage de candidat-e-s multiplié par 100) féminin, qui indique les chances d'élection et est révélateur de l'inégalité face à l'élection, est également meilleur (85.1%) que lors de l'élection de 2017 au Grand Conseil (70.6%). En revanche, comme dans presque toutes les élections, il demeure nettement inférieur au taux d'élection masculin qui s'est situé à 109.5%.

Du point de vue de l'égalité des chances, la présence accrue des femmes constitue un point positif de cet exercice électoral, de même que la volonté affichée d'élire un collège présidentiel paritaire. L'Office cantonal de l'égalité et de la famille veut y voir un signe de bon augure pour les élections cantonales de 2021. Une proportion de 30% de femmes dans tous les organes politiques est nécessaire, pour qu'elles participent davantage et puissent faire entendre leur voix.

Annexe: brochure *Les femmes dans la vie politique – Elections à la Constituante 2018*

www.egalite-famille.ch > [documentation](#) > [égalité](#) > [femmes en politique](#) > [élections communales et cantonales](#)

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, 027 606 21 20